



Le camping « Les Salières » est ouvert du 05 avril 2019 au 22 septembre 2019

Situation

Situé à 1,5 km du port de Saint-Martin de Ré (ville classée au patrimoine de l'Unesco en 2008), le camping des Salières est le point de départ privilégié pour découvrir Ré la Blanche... Ses 10 villages, ses plages de sable fin, ses ports, forêts et marais salants.

Hébergement

Installations mises à votre disposition au camping « Les Salières » à l'île de Ré :

1	Mobil home avec sanitaires, terrasse couverte	8 places
27	Mobil homes avec sanitaires, terrasse couverte	6 places
18	Mobil homes avec sanitaires, terrasse couverte	4 places
2	Résidences avec sanitaires réservée en priorité aux personnes à mobilité réduite, terrasse couverte	4 places

Toutes ces résidences sont entièrement équipées (vaisselle, réfrigérateur, mini-four ou micro-ondes, oreillers, couettes et transats, etc.). Alèses et taies d'oreillers jetables remises à l'arrivée. Possibilité de location de draps et linge de toilette faire la réservation 15 jours avant l'arrivée directement auprès du village.

Séjour

HAUTE SAISON : la durée des séjours est d'une semaine ou multiples d'une semaine du samedi 15h au samedi 10h
HORS SAISON : et sous réserve de disponibilité, les séjours peuvent s'effectuer à la nuitée.

Toute modification de la durée du séjour effectuée après la date de clôture sera soumise aux conditions d'annulation prévues par la Commission.

Loisirs

Pétanque, tennis, piscine chauffée, pataugeoire, aires de jeux, soirées.
Avec participation financière : location de vélos.



Animaux

Ils sont admis, à signaler dès votre arrivée à l'accueil. Toutefois, nous vous rappelons que l'utilisation de la vaisselle et des couettes des hébergements **EST INTERDITE** aux animaux. N'oubliez pas d'APPORTER LEUR NECESSAIRE. Nous vous rappelons aussi que durant votre séjour nos amies les bêtes ne doivent pas devenir une gêne pour les autres et doivent impérativement être tenues en laisse et leurs déjections ramassées. La présence de chiens de races dites dangereuses est interdite. Présentation obligatoire du carnet de santé, une taxe animalière vous sera réclamée à l'arrivée. Un seul animal par hébergement.

Important

Barbecue au charbon de bois interdit suite à arrêté préfectoral.
Mais possibilité de location de plancha.

- Nous demandons aux séjournants de respecter le règlement intérieur du camp.
- Au cas où un bungalow serait rendu anormalement sale ou dégradé, nous nous verrions dans l'obligation de facturer une remise en état de l'installation

(Si refus de paiement voir règlement intérieur du CE).





TARIFS AGENTS		
	HAUTE SAISON DU 06.07.19 au 31.08.19	HORS SAISON DU 05.04.19 au 06.07.19 Et du 31.08.19 au 22.09.19
Mobil home 4 places	221 €/semaine	142 €/semaine
Mobil home 6/8 places	255 €/semaine	162 €/semaine
		21 € ou 24 € / nuitée si séjour inférieur à 1 semaine ou 7 nuitées
TARIFS INVITES		
Mobil home 4 places	447 €/semaine	279€/semaine
Mobil home 6/8 places	483 €/semaine	315 €/semaine
		40 € ou 45 € /nuitée si séjour inférieur à 1 semaine ou 7 nuitées



En complément de l'offre séjour en Mobil homes, la Commission Camping vous offre la possibilité de réserver un emplacement « libre » pour un séjour sur le Camping Les Salières à Saint-Martin de Ré, avec votre propre matériel.

Forfait 1 personne :	Tarif agent ou retraité : 7.70 € par nuit,	Tarif invité : 14.20 € par nuit
Forfait 2 personnes :	Tarif agent ou retraité : 12.40 € par nuit,	Tarif invité : 21.20 € par nuit
Enfant moins de 7 ans :	Tarif agent ou retraité : 3.30 € par nuit,	Tarif invité : 7.20 € par nuit.
Personne supplémentaire :	Tarif agent ou retraité : 4.40 € par nuit,	Tarif invité : 8.20 € euros par nuit.

Sur le bulletin d'inscription, indiquer :

- Pour le lieu : « camping les salières »,
- Pour le type d'hébergement : « emplacement libre ».

S'agissant de tarifs préférentiels, les réservations d'emplacements libres effectués auprès de la Commission Camping n'ouvrent pas droit à participation complémentaire auprès de la Commission Vacances